

Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Le Planning familial, histoire et mémoire, 1956-2006*, Presses universitaires de Rennes, coll. Archives du féminisme, 209p.

Recension par Anne Revillard, publiée dans la *Revue historique*, n.644, 2007/4

Faisant suite au colloque organisé en mars 2006 à l'occasion du cinquantième de l'organisation, cet ouvrage réunit treize contributions de chercheurs sur l'histoire du Planning familial, auxquelles ont été ajoutés quatre témoignages d'ancien(ne)s responsables du Planning.

Précédé d'une introduction par Christine Bard dressant un utile état des lieux des recherches, l'exposé des travaux est organisé autour de quatre axes : le rapport de l'organisation au féminisme, les religions et la laïcité, le Planning et la politique, et les relais du Planning dans les milieux culturels, médicaux, intellectuels et journalistiques.

Placé sous le signe paradoxal du « refus du féminisme d'un côté, [et de la] volonté d'émanciper les femmes de l'autre » (Sylvie Chaperon, p.21), le Planning se situe à la charnière entre deux « vagues » du mouvement des femmes. En effet, il ne s'identifie pas à la première vague féministe dans la mesure où celle-ci n'a jamais placé la contraception au cœur de ses luttes (cette cause était alors essentiellement portée par une extrême gauche néo-malthusienne), mais il se démarque par ailleurs du radicalisme du MLF, qui reprend à partir de 1970 son aspiration à la libre disposition de son corps (Sylvie Chaperon, Françoise Picq). Les contestations ayant entouré l'inscription du terme « féministe » dans ses statuts en 1983 attestent de cette difficulté de positionnement, contrastant avec le rôle essentiel qui a été le sien dans les luttes pour le droit à la contraception et à l'avortement et, depuis les années 1980, contre les violences sexuelles (viol, inceste, et plus récemment mariages forcés) (Isabelle Friedmann).

Ces luttes, et notamment celles en faveur de la contraception, puis de l'avortement, entraînent en contradiction radicale avec la morale catholique (Guy Michelat). Dès lors, le rôle du Planning dans la conquête de la libre contraception fait de lui, selon les termes de Florence Rochefort, un « agent laïcisateur de la première importance » (p.53). Les réseaux franc-maçons et protestants ont apporté un soutien essentiel à cette entreprise de promotion d'« une autre conception laïque de la personne et de la vie » (p.62). En regard de ce travail de laïcisation, le mouvement « provie » tente d'émanciper son discours de son empreinte catholique originelle dans un effort de « déconfessionnalisation » (Fiammetta Venner), afin de rejoindre d'autres religions.

Aux résistances de l'Eglise catholique s'ajoutaient celle d'un ordre politique « post-vichyste » (p.81) au sein duquel le Planning a peiné à trouver des soutiens, comme le souligne Jeanine Mossuz-Lavau retraçant la genèse des lois Neuwirth (1967) et Veil (1975). Quoique de « meilleure tenue » que les précédents, les débats ayant entouré le vote de la loi Aubry (2001) ont récemment témoigné de la persistance de résistances à la dissociation entre sexualité et procréation promue de longue date par le MFPF. Au-delà de l'arène parlementaire, la question des liens du Planning avec les partis de gauche, les syndicats et l'Etat (notamment sous le Ministère des droits de la femme d'Yvette Roudy entre 1981 et 1986) conduit Françoise Thébaud à développer une réflexion des plus stimulantes sur la nature de l'organisation, tiraillée entre militantisme et fourniture de services, autonomie et institutionnalisation, légitimité et légalisme, bénévolat et professionnalisation. Les relais politiques du Planning jouent dès lors un rôle déterminant dans le devenir de l'association. Il en est de même de ses relais professionnels, médiatiques et culturels. Les médecins prescripteurs du Planning, qui se réunissent en un « collège des médecins » en 1962 (Sandrine Garcia), constituent un soutien essentiel, non seulement du fait du service qu'ils apportent aux nombreuses « adhérentes » sollicitant des contraceptifs, mais aussi parce que leur succès et la clientèle fidèle qu'ils s'attirent déstabilisent le très conservateur Ordre des médecins et contribuent à légitimer la revendication de libre accès à la contraception portée par le MFPF. Au-delà du seul impact politique, mesurable en termes de réformes juridiques, c'est à l'impact culturel du Planning que s'intéresse Bibia Pavard, analysant comment la médiatisation de son action a contribué à la création d'une « question de société » (p.119). Son étude monographique de *L'Express* et du *Nouvel Observateur* montre comment ces hebdomadaires se sont constitués en tribunes, puis en acteurs des revendications portées par le MFPF. Enfin, Delphine Naudier souligne l'importance des « relais culturels » de l'organisation dans la presse, la littérature et le cinéma, autant de supports culturels qui favorisent la diffusion de ses revendications. Ces deux dernières contributions, auxquelles fait écho la riche iconographie de l'ouvrage, mettent bien en lumière l'enjeu de transformation sociale et culturelle qui sous-tend l'action du Planning, visant la réappropriation par les femmes d'un corps « enjeu de savoirs et de pouvoirs, corps public auquel est refusé la dimension de sujet » (Michelle Perrot, p.202).

Après les références de plusieurs auteurs aux trajectoires passionnantes des pionnières de la Maternité heureuse que furent Marie-André Lagroua-Weill-Hallé et Evelyne Sullerot, la grande richesse des témoignages de Pierre Simon, Simone Iff, Danielle Gaudry et Françoise Laurant, dont les expériences jalonnent le demi-siècle d'histoire du Planning, achèvent de

convaincre le lecteur de l'intérêt que pourraient présenter des travaux biographiques sur les grandes « figures » de l'organisation. La place des dynamiques transnationales mériterait également de plus amples recherches, comme le suggèrent par exemple l'allusion de Marie-André Lagroua-Weill-Hallé au caractère décisif de sa rencontre avec Margaret Sanger en 1954 (p.25), ainsi que la stratégie de « contournement du national par l'international » adoptée par le collège des médecins (p.114). La sociologie des actrices du Planning au niveau local, les relations de l'organisation avec les syndicats, ou encore la question de la mixité, constituent d'autres prolongements souhaitables d'une entreprise historiographique dont cet ouvrage permet déjà de saluer l'aboutissement.